

ÉDITO

Des vœux 2021 en vidéo

À l'issue de ce conseil communautaire, Jérôme END, Président de la CCS a présenté ses vœux en vidéo. En effet, en cette année exceptionnelle, une cérémonie des vœux ne pouvait être envisagée. Le Président a choisi de présenter ses vœux en vidéo en y intégrant les temps forts de l'année 2020 de la Communauté de Communes du Saulnois.

▶ Découvrez la vidéo en cliquant sur l'image

▶ Retrouvez l'ensemble des numéros utiles de la CCS et des équipements communautaires en cliquant sur la carte

Services et équipements Communauté de Communes de Saulnois

Administration
CHATEAU-SALINS
Administration générale et services
14 rue, place de la Sabine
57170 CHATEAU-SALINS
Tél. 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr
www.cc-saulnois.fr
Ouvert du lundi au jeudi
De 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi
De 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h

Petite Enfance
Les 5 multiaccueils :
57 170 CHATEAU-SALINS
Tél. 03 87 86 27 47
multiaccueils.chateau-salins@cc-saulnois.fr

ANIS ET DIABLO :
57 590 DIEULE
Tél. 03 87 86 94 04
multiaccueils.dieule@cc-saulnois.fr

LA BIBAMBELLE :
57 200 DIEULE
Tél. 03 87 86 28 95
multiaccueils.dieule@cc-saulnois.fr

LES PETITES GRENOUILLES :
57 670 FRANCAULTROFF
Tél. 03 87 86 97 40
multiaccueils.francaultroff@cc-saulnois.fr

LE JARDIN DU MESNAY :
57 530 VIC-DIEULE
Tél. 03 87 01 54 87
multiaccueils.vic-dieule@cc-saulnois.fr

Tourisme
Office de Tourisme du Pays de Saulnois :
Bureau d'Information Touristique
Désastre - Place des Salines Royales - 03 84 77 00 15
Vic-sal-salins - Hôtel de la Résistance - 03 87 01 54 26
Séjour nocturne : 14 rue Place de la Sabine, 57170 Château-Salins - 03 87 01 99 00

Zones industrielles et artisanales
Dieule, Dieuze, Francaultroff, Mouvillais-Vic, Meuseux

Zone commerciale
Anneloourt

Centre Technique Communautaire
MOUVILLAIS-VIC
Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h
mercredi de 14h à 17h
vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 16h

Les déchèteries
Déchèteries de Château-Salins (route de Harpont) et de Dieuze (route de Fauterfing) :
Fermeture : les jeudis, dimanches et jours fériés
Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
samedi de 09h00 à 11h00 de 9h à 12h et de 14h à 16h

Déchèteries d'Albetroff (rue du Stadel) et de Dieule (zone des Pointes Saint Georges) :
Fermeture : les lundis, mercredis matins, dimanches et jours fériés
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
mercredi de 14h à 17h
samedi de 09h00 à 11h00 de 9h à 12h et de 14h à 16h

Les multiaccueils sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30
(hors fermetures estivales, lors des fêtes de fin d'année et jours fériés)

➔ DÉCISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JANVIER 2021

Maison de l'Emploi du Sud Mosellan Fixation des charges de l'année 2020

Dans le cadre de sa mise à disposition de locaux à l'association Maison de l'Emploi du Sud Mosellan (MDE) au sein de son siège administratif, la CCS a fixé la prise en charge des frais de fonctionnement lié à cette occupation à 3,24% des charges de la totalité du bâtiment.

Versement d'une subvention à la commune d'INSVILLER dans le cadre de la compétence GEMAPI

Avant la prise de compétence GEMAPI de la CCS, la commune d'INSVILLER avait déjà engagé des démarches nécessaires à l'exécution de son programme de travaux du ruisseau du moulin et avait sollicité les subventions correspondantes auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM).

Or, l'AERM a versé l'aide d'un montant de 8 916,72 € à la CCS, sur une base de dépenses de 11 145,90 € acquittées par la commune. La CCS reversa donc cette somme à la commune.

Les agents de la CCS pourront bénéficier d'un d'accompagnement en évolution professionnelle proposé par le Centre De Gestion de la Moselle

Le Centre De Gestion (CDG) de la Moselle propose aux collectivités de son ressort et à leurs établissements publics une mission d'accompagnement en évolution professionnelle visant à accompagner les agents en recherche d'une transition professionnelle.

Il se déroule sur une période de cinq mois, pour une durée totale pouvant varier entre sept et vingt-cinq heures. Une convention cadre sera signée avec le CDG de la Moselle. Chaque demande d'accompagnement fera par la suite l'objet d'une saisine du Centre De Gestion de la Moselle, formulée conjointement par la collectivité et l'agent concerné. Une convention tripartite est alors élaborée permettant de mettre en œuvre l'accompagnement de manière effective.

➔ DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JANVIER 2021

Tableau des effectifs

Suite aux derniers mouvements de personnel, le tableau des effectifs titulaires et non titulaires est ainsi modifié.

CHIFFRES CLÉS :

- ▶ 85 postes pourvus
- ▶ 72% des postes sont occupés par des fonctionnaires titulaires

Fixation des modalités d'exercice du travail à temps partiel

Les modalités d'exercice du travail à temps partiel doivent être déterminées par l'assemblée délibérante de la collectivité, après avis du comité technique (CT).

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires, ainsi que les agents contractuels de droit public, peuvent, s'ils remplissent les conditions exigées, exercer leur service à temps partiel. Selon les cas, cette autorisation est soit accordée de plein droit (naissance, handicap...) ou sur autorisation (en fonction des nécessités de service).

L'assemblée délibérante, après avis du CT a fixé les modalités d'exercice du travail à temps partiel à la CCS en termes d'organisation (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle), de quotités de travail variant selon la nature du temps partiel (de plein droit ou sur autorisation) et sur les procédures d'accès au travail à temps partiel.

Prise en charge des déficits des budgets annexes à caractère administratif par le budget principal Année 2020

Certains budgets annexes ne pouvant s'équilibrer de par leur nature, une aide financière provenant du budget principal participera à l'équilibre financier de certains budget annexes. C'est le cas notamment des budgets annexes des zones d'activités économiques.

Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et la livraison de carburant Désignation du titulaire du marché

L'assemblée communautaire a pris acte de la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 21 janvier 2021 pour la désignation du titulaire du marché concernant la fourniture et la livraison de gasoil pour la station-service du Centre Technique Communautaire de Morville-lès-Vic et la fourniture et la livraison de fioul domestique pour les structures multi-accueils de Delme, Dieuze et Francaltroff.

L'entreprise BEYEL de Mittersheim a été retenue pour ces deux lots pour une année, renouvelable par trois reconductions tacites d'un an soit une durée du marché de quatre années maximum.

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les conventions relatives à la collecte séparée des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques ménagers et de récupération des lampes usagées au sein des déchèteries communautaires sont renouvelées

Ces conventions garantissent la continuité d'enlèvement des équipements électriques et électroniques de nos 4 déchèteries et assurent le versement des compensations financières dans les conditions du barème en vigueur au 1er janvier 2021.

Les capsules de café en aluminium collectées dans les sacs jaunes seront mieux valorisées

Les élus ont validé une convention avec « L'Alliance » qui définit les conditions et modalités de soutiens complémentaires apportés par cet organisme à la CCS pour la récupération des capsules de café en aluminium des sacs jaunes.

La dotation supplémentaire de « L'Alliance » s'élève à trois cents euros par tonne recyclée qui s'ajoute aux quatre cents par tonne versés par Citéo/Adelphe.

PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE

Les équipes des multi-accueils du territoire du Saulnois accompagnées par un psychologue et des intervenants extérieurs.

Pour améliorer leurs pratiques, les équipes des multi-accueils bénéficient de temps de réflexion avec un psychologue. Certaines équipes ont émis le souhait de bénéficier d'ateliers pratiques menés par des intervenants extérieurs. L'ensemble de ces interventions est évalué à 3 500 € pour les 5 structures. Une demande de subvention sera sollicitée auprès de la CAF.

Un nouveau médecin référent au multi-Accueil de Château-Salins

Madame le Docteur GRAPIN, nouvellement installée à Delme, devient le médecin référent du multi-accueil de Château-Salins à partir du 1^{er} février 2021.

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION SOCIALE

Un nouveau règlement de fonctionnement du minibus pour l'année 2021

Celui-ci porte notamment sur le public bénéficiaire, à savoir exclusivement les publics en insertion professionnelle, sur présentation d'une prescription d'un partenaire de l'emploi ou sur justificatif d'une convocation.

Le minibus fonctionne du lundi au vendredi, sauf en cas d'intempéries, de congés annuels du chauffeur ou en cas de force majeure. La gratuité du service pour les usagers demeure. Les règles prennent désormais en compte les possibilités de modulation de transport du minibus en lien avec le contexte sanitaire.

Par ailleurs, ce véhicule sera prochainement floqué pour faire connaître ce service au plus grand nombre et être mieux identifié par ses usagers

ACTION DE PRÉVENTION

La CCS répond à l'appel à projet 2021 du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Évaluées à un budget de 15 000 €, 5 fiches projet ont été échaudées. Il s'agira d'interventions au sein des foires commerciales du Saulnois avec un stand de prévention, d'interventions avec l'usage du simulateur moto et/ou voiture au sein des collèges et lycées du Saulnois, de la mise en place de parcours piéton pour les enfants en classe élémentaire, de la sensibilisation aux règles à l'extérieur et à l'intérieur d'un bus scolaire au sein des écoles primaires et de sensibilisations au conducteur responsable lors des campagnes du don du sang au sein des lycées du Saulnois.

Une demande de subvention auprès du PDASR à hauteur de 80% soit 12 000€ sera réalisée.

Plan canicule 2021 – Les habitants du Saulnois de plus de 70 ans seront dotés d'un brumisateur



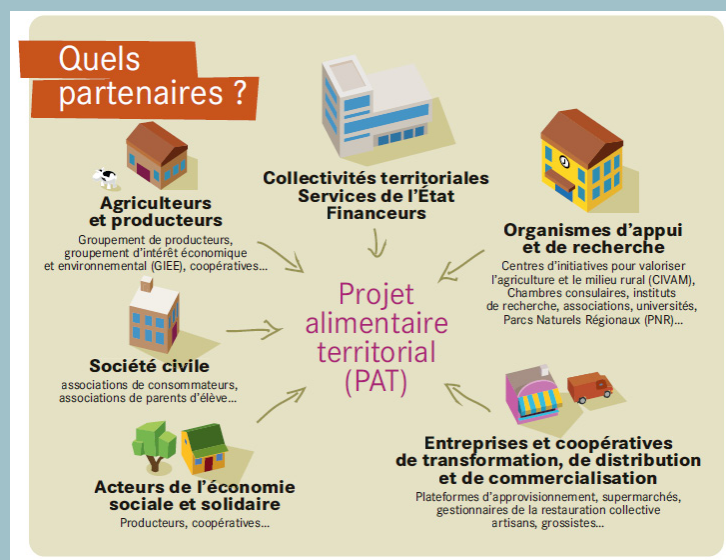
Le Saulnois compte près de 5 000 personnes âgées de plus de 70 ans et vivant à domicile. La CCS offrira à chacune d'entre elles un brumisateur à utiliser lors des épisodes de fortes chaleurs qui deviennent de plus en plus récurrents. 5 000 brumisateurs rechargeables mécaniques auprès de l'ESAT d'HEILLECOURT seront commandés pour un montant de 10 950,00€ HT. Ces brumisateurs seront rechargeables de façon mécanique.

Diverses institutions seront sollicitées pour obtenir des subventions dans le cadre de cette démarche (mutuelles, département, service gériatrique, mutualité sociale agricole, etc.).

AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRICOLES

La Communauté de Communes du Saulnois s'engage dans une démarche de Projet Alimentaire Interterritorial

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ou interterritoriaux (lorsqu'ils concernent plusieurs EPCI) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agro-alimentaires, artisans, citoyens etc.).



Au regard du « potentiel agricole » de son territoire, la CCS souhaite se doter d'une réelle stratégie alimentaire adaptée aux réalités du territoire et concertée avec les territoires voisins du Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg.

Le Projet Alimentaire Territorial qui découlera de ce travail devra contribuer à la prise en compte des enjeux de demain en matière d'agriculture, de développement économique local, d'environnement, de santé et d'accessibilité alimentaire.

C'est le PETR du Pays de Sarrebourg qui portera la mise en place commune de ce Projet Alimentaire Interterritorial à l'échelle des 3 EPCI Sud Mosellans, à savoir le diagnostic, la construction d'une stratégie adaptée, un plan d'action commun et la mise en place d'une gouvernance.

Le reste à charge pour la CCS s'élèvera à 14 900 € déduction faite de l'aide du Plan France Relance de 70%.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zone communautaire Nord-Est de Dieuze – Un avenant au crédit-bail pour le bâtiment occupé par l'entreprise PTL

En raison de la crise sanitaire, la société PTL de Dieuze a rencontré des difficultés financières et a demandé de surseoir temporairement à l'acquittement de son loyer mensuel d'un montant de 17 034,32 € TTC.

Compte tenu de la reprise d'activité de l'entreprise depuis l'été 2020, l'entreprise reprendra l'acquittement de ses loyers à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les loyers impayés de mars à décembre 2020, seront inclus de manière échelonnée aux loyers restants jusqu'au terme du crédit-bail du 31 décembre 2035. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2021, ce premier avenant au crédit-bail viendra majorer le loyer mensuel actuel de la somme de 946,84 € TTC portant ainsi la mensualité à la somme de 17 990,04 € TTC.

TRAVAUX ET PATRIMOINE

Installation de pompes à chaleur et de protections thermiques passives pour l'Hôtel Communautaire de la CCS à Château-Salins et pour le Centre Technique Communautaire à Morville-lès-Vic – Demande de subvention

Ces deux bâtiments sont actuellement chauffés par des systèmes fonctionnant au gaz. Pour réaliser des économies thermiques et se conformer à ses ambitions vis-à-vis de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la CCS souhaite adjoindre aux chauffages existants, des dispositifs de type pompe à chaleur.

Par ailleurs, pour améliorer le confort des agents au sein de ces deux bâtiments, en particulier au cours des périodes de chaleur prolongées, il est également prévu d'installer des dispositifs passifs pour limiter l'impact thermique (filtres UV et /ou BSO).

Les travaux estimés à 149 000€, la CCS sollicite une subvention auprès de l'État dans le cadre du Plan de Relance à hauteur de 89 400 € (soit 60% du budget).